Image not found or type unknown

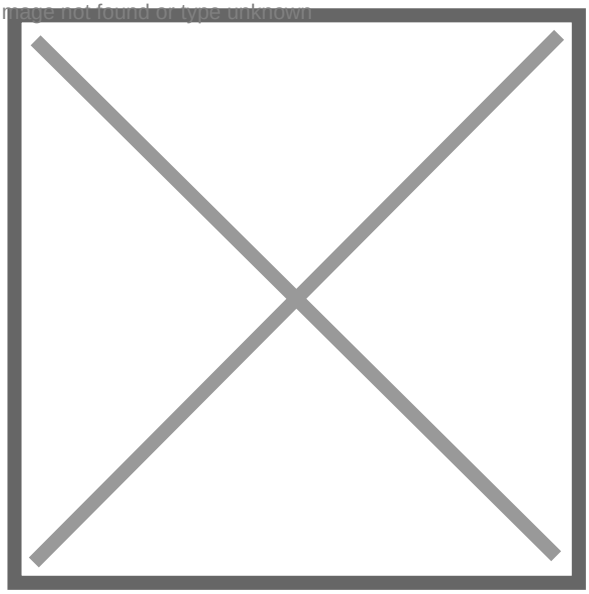

Medcin controle de la cgss

Par **FRANCISCO**, le **07/06/2010** à **11:06**

Bonjour,etant actuellement en accident de travail reconnu par la cgss j' ai ete convoque par le medecin conseil qui veut me consolider et me faire reprendre mon travail demain , alors que je n'en suis pas capable car mon etat ne s'est pas ameliorè. De plus mon medecin traitant pense qu'il n'a pas le droit de faire ca . S'il vous plait est ce que l'on pourait m'indiquer le texte de loi l'autorisant à agir de la sorte , car j'ai 4 hernie discale et mon travail consiste dans le port de charges lourdes !!! .

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés